



OPEN DIALOG

## Violation des droits de l'homme au Kazakhstan



### **Affaire Andrey Derkunskiy : un témoin a raconté l'assassinat de l'avocat dans une prison kazakhe**

*Au Kazakhstan, non seulement le droit à un procès judiciaire honnête n'est pas garanti, mais le traitement correct des personnes arrêtées, condamnées et détenues dans les établissements pénitentiaires n'est pas assuré non plus.*

## Sommaire

1. Introduction : Le caractère répressif du système judiciaire et pénitentiaire.....	p. 3
2. Personnes liées à l'affaire Andrey Derkunskiy.....	p. 4
3. Chronologie des événements.....	p. 6
4. Accusations présentées à Andrey Derkunskiy.....	p. 7
5. Les proches et les avocats de l'accusé allèguent des faits d'infractions graves par rapport aux standards d'un procès judiciaire honnête.....	p. 8
6. Un témoin avoue que Derkunskiy a été tué avec le concours de l'administration de la détention provisoire.....	p. 9
7. Conclusions : pressions exercées par les forces de l'ordre et menaces pour la sécurité du témoin.....	p. 11
Annexe N° 1. La photo envoyée au journaliste Tokbergen Abiyev par Daniyar Tolendinov, le témoin de la mort d'Andrey Derkunskiy.....	p. 13
Annexe N° 2. Les réponses données par le Ministère des Affaires Intérieures et par le parquet aux courriers envoyés par les journalistes Tokbergen Abiyev et Zhanna Baytelova.....	p. 14
Liste des sources d'informations.....	p. 22

## 1. INTRODUCTION : LE CARACTERE REPRESSIF DU SYSTEME JUDICIAIRE ET PENITENTIAIRE

L'avocat Andrey Derkunskiy, condamné à une peine de prison mais qui aurait disposé de preuves de son innocence, a été trouvé mort dans sa cellule le 22.01.2014. Son compagnon de cellule, Daniyar Tolendinov, a informé qu'il était a été témoin de la coopération entre l'administration de la prison et les assassins. Peu après, il est revenu sur sa déposition par crainte que les surveillants pénitentiaires souhaitent régler leurs comptes avec lui. Les journalistes du groupe de presse « Respublika », ayant recours à leurs propres sources d'information au Comité de Sécurité Nationale, ont été informés que les agents des forces de l'ordre essaient, par des menaces, de faire taire les proches et les avocats du défunt.

L'affaire Andrey Derkunskiy est une nouvelle preuve confirmant qu'il existe des problèmes sérieux dans le système judiciaire et pénitentiaire kazakh. Dans le dernier rapport concernant le respect des droits de l'homme dans le monde en 2013, le Département d'Etat des Etats-Unis a indiqué, parmi les plus grands problèmes dans le domaine des droits de l'homme au Kazakhstan: « *l'absence de système judiciaire indépendant et de procédures juridiques, en particulier dans les affaires liées à la corruption répandue et aux abus du fait des organes de poursuite et devant les tribunaux. (...) Les autorités exécutives ont restreint de façon significative l'indépendance des tribunaux. La corruption est apparue à toutes les étapes du procès judiciaire* » [1]. La corruption des tribunaux kazakhs a été notée également par les membres du Conseil National de l'Ordre des Avocats en Pologne sur la base des résultats de la mission d'observation menée au Kazakhstan [2], [3].

Il convient d'ajouter que les conditions des centres de détention au Kazakhstan, dans lesquelles sont incarcérés les prisonniers, sont souvent dangereuses pour leur vie même. Du fait que le système pénitentiaire a un caractère clos, les prisonniers « gênants » peuvent être retirés du système de protection légale, et leur vie peut dépendre totalement des décisions prises par l'administration de l'établissement pénitentiaire. Pendant ces dernières années, le nombre d'automutilations a nettement augmenté, perpétrées par les prisonniers qui protestaient de cette façon contre les conditions de détention ignobles et contre la maltraitance à laquelle ils sont soumis. Selon les dernières données statistiques en 2012 on a noté 340 cas similaires d'automutilations [4]. On connaît aussi de nombreux décès de prisonniers, qui n'ont pas pu supporter les traitements inhumains qu'on leur infligeait.

Pendant six mois de l'année 2013, 201 plaintes concernant des tortures et d'autres formes de mauvais traitement ont été déposées à la Coalition des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) au Kazakhstan. Des statistiques officielles, il résulte que le nombre d'affaires criminelles intentées contre les fonctionnaires des organes accusés d'avoir eu recours à la torture est insignifiant par rapport au nombre des plaintes qui ont été déposées de ce fait. Par ailleurs, il convient de noter que les agents des organes de poursuite sont fréquemment jugés, non pas pour le recours à la torture, mais pour avoir dépassé leurs autorisations de compétence et de fonction [5].

Pour l'instant, les autorités kazakhes donnent l'apparence de lutter contre la pratique de la torture. Les amendements aux actes législatifs et exécutifs ne sont pas mis en pratique. En 2010 le Parquet Général du Kazakhstan a confirmé l'instruction concernant le contrôle des plaintes déposées contre le recours à la torture et au mauvais traitement. Le 2.07.2013, le président du Kazakhstan a signé une loi visant à mettre en œuvre des modifications législatives ayant pour but la création d'un mécanisme national de prévention contre la pratique de la torture. Néanmoins, ces actions ne restent que théoriques. Le nombre des plaintes contre le recours à la torture dans des postes policiers et dans des prisons augmente. Malgré les dépositions des témoins visuels et malgré les déclarations des observateurs internationaux concernant les passages à tabac

choquants de prisonniers, les autorités ne réagissent pas correctement aux cas de torture, et les organisations pour la défense des droits de l'homme rencontrent des entraves sérieuses à l'accès aux établissements pénitentiaires.

Un tel état des choses est en désaccord complet avec les déclarations de la délégation kazakhe concernant les résultats de la Révision Générale Périodique des Droits de l'Homme en 2010. A ce moment-là, le vice-ministre kazakh, Erbol Orynbayev avait assuré que « le gouvernement déploierait toute son énergie pour éliminer complètement toute utilisation de la torture ». Le gouvernement kazakh est tenu de garantir une réalisation effective des recommandations formulées dans le cadre de la Révision Générale Périodique des Droits de l'Homme. Parmi les engagements que la délégation kazakhe a pris en 2010 vis-à-vis les pays de l'ONU, se trouvaient entre autre :

- la continuation des efforts dans le cadre de la liquidation de la torture et de l'amélioration des conditions de détention des personnes gardées en prison temporaire et l'assurance de la protection pour les prisonniers ;
- l'adoption de la règle d'une absence totale de torture, de traitement et de peines cruels, inhumains ou dégradants pour la dignité de l'homme ;
- l'amélioration des conditions et de la situation dans le domaine des droits de l'homme dans les prisons, ainsi que la conduite d'enquêtes indépendantes dans les affaires concernant les cas de recours à la violence en prison ;
- la création d'un procédé de surveillance indépendante pour tous les centres de détention, conformément aux dispositions du Protocole Facultatif de la Convention contre la torture dans le but de prévenir efficacement la torture ;
- la poursuite du perfectionnement du système judiciaire en vue de garantir les droits des personnes gardées dans des centres de détention provisoire ou dans des prisons ;
- L'engagement des mesures ayant pour but le renforcement de l'indépendance des tribunaux, l'application des procédures judiciaires en vigueur et la solution du problème de corruption dans la juridiction [\[6\]](#).

La Fondation « Dialogue Ouvert » n'évalue pas la justesse des accusations qui ont été présentées à Andrey Derkunskiy dans le cadre du procès pénal ouvert contre lui. Nous attirons cependant l'attention sur le fait que les déclarations des autorités kazakhes annonçant la marche du pays vers la démocratie, ne sont pas conformes à la réalité. Les entorses sérieuses du Kazakhstan à ses engagements internationaux dans le domaine des droits de l'homme entraînent des conséquences tragiques : des représailles contre les journalistes et les militants d'opposition : la destruction de la vie des prisonniers politiques, qui sont mutilés et tués dans des lieux d'isolement.

## **2. PERSONNES LIEES A L'AFFAIRE ANDREY DERKUNSKIY**

### **Vyacheslav Kim:**

- l'une des personnes les plus aisées et influentes au Kazakhstan [\[7\]](#); depuis novembre 2006, il occupe le poste de président du Conseil d'Administration de la Banque « Kaspi Banque », il est président du conseil d'administration du Groupe Financier Caspian qui possède 89,54% des actions de la banque. Vyacheslav Kim détient lui-même 67,15% d'actions de la banque. De 2001 à 2005 il était le propriétaire du réseau de magasins « Planète de l'Electronique » [\[8\]](#);

- il a conduit devant le tribunal Andrey Derkunskiy, Vladimir Tsoy et Aleksey Shcherba en tant que personne lésée.

**Andrey Derkunskiy:**

- depuis 1992, il est membre de la Chambre de l'Ordre des Avocats d'Almaty, il a travaillé dans le cabinet d'avocats « Ansat » à Almaty [9]. Il est un ancien actionnaire de la banque « Kaspi Banque » - dont il possédait 7,23% des parts sociales. Du 10.01.2006 au 29.05.2006, il est membre du Conseil Administratif de la « Kaspi Banque » [10]. Il est un ancien employé des organes de poursuite ;

- en 2012, contre Andrey Derkunskiy a été ouverte l'affaire pénale sous l'accusation d'extorsion de fonds et d'insubordination. Le 22.01.2014 il a été trouvé mort dans sa cellule dans la détention provisoire N°1 à Almaty (ЛA-155/1).

**Vladimir Tsoy:**

- homme d'affaires, de 1998 à 2009 il a été conseiller financier de Vyacheslav Kim ; Andrey Derkunskiy considérait Vladimir Tsoy comme son ami ;

- en 2012 contre Vladimir Tsoy a été ouverte une affaire pénale sous l'accusation d'extorsions de fonds et d'insubordination. Lors de la procédure devant le tribunal, il passait pour un chômeur temporaire. A présent, il purge sa peine de prison dans un établissement pénitentiaire de haute sécurité.

**Aleksey Shcherba:**

- fondateur de la société en partenariat - Limited Liability Partnership (LLP) – « Fantaisie » qui en 2003 a racheté 754 400 d'actions de la « Kaspi Banque ». Dans les années 2003 – 2005 ces actions ont été revendues à Vyacheslav Kim [11]. Jusqu'à la fin de 2011, Andrey Derkunskiy a été conseiller juridique d'Aleksey Shcherba ;

- dans l'affaire intentée contre Derkunskiy et Tsoy, il a été reconnu coupable de ne pas avoir dénoncé un acte criminel et condamné à une amende.

**Farida Ismailova et Nurlan Rakhmanov :**

– les avocats d'Andrey Derkunskiy et Vladimir Tsoy qui sont intervenus à la défense de leurs intérêts lors des procès judiciaires.

**Natalya Tskhay :**

– la femme de Vladimir Tsoy, avocate qui a représenté les intérêts de son mari devant le tribunal.

**Daniyar Tolendinov :**

- le compagnon de cellule et témoin de la mort d'Andrey Derkunskiy.

**Tokbergen Abiyev:**

- journaliste engagé en faveur de la défense des droits de l'homme. C'était lui à qui Daniyar Tolendinov a téléphoné pour l'informer du meurtre d'Andrey Derkunskiy ;

- Tokbergen Abiyev a une réputation de provocateur de scandales dans le milieu des journalistes kazakhs. Il a conduit des enquêtes journalistiques anti-corruption et en décembre 2012 il a simulé son propre enlèvement pour – comme il l'a affirmé – « attirer l'attention » des autorités sur le problème de corruption au Kazakhstan. Le 20.12.2012 Abiyev a annoncé une conférence de presse consacrée au problème de corruption, puis il a

disparu. Les journalistes et les organisations des droits de l'homme se sont lancés à sa recherche. Après avoir conduit l'investigation, le 31.12.2012 la milice a retrouvé Abiyev dans un appartement loué. « ... par cet acte je visais à ce que le président m'accueille et m'écoute » - a expliqué Tokbergen Abiyev [12]. La présidente de l'organisation kazakhe pour la défense des médias « Adil Soz », Tamara Kaleyeva, et le président de l'Association des Journalistes au Kazakhstan, Setkazy Matayev, ont condamné l'acte de Tokbergen Abiyev qui, de son côté, y a répondu par un commentaire peu châtié [13]. Peu après, Abiyev a présenté ses excuses auprès des journalistes pour l'outrage et la provocation des troubles [14].

- selon la rédactrice en chef du groupe d'information „Respublika”, Irina Petrushova, les informateurs des organes de poursuite confirment qu'Abiyev a divulgué des informations concernant l'affaire Derkunskiy.

### 3. CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS

Le fondement de l'incarcération d'Andrey Derkunskiy en prison a été le conflit qui s'est produit dans le milieu des affaires. Comme l'affirme Derkunskiy, le président actuel du Conseil d'Administration de la « Kaspi Banque », Vyacheslav Kim, a racheté dans un premier temps dans la période de 2003 à 2005 un paquet d'actions de la « Kaspi Banque » à la société LLP « Fantaisie » pour lequel il a payé cinq fois moins que sa valeur réelle, par la suite il a changé unilatéralement les conditions du contrat et a refusé de payer la somme restant due, soit environ 2 milliards de tenge (15 millions de dollars) [15].

**En mai 2012, Andrey Derkunskiy a préparé 5 assignations civiles contre Vyacheslav Kim.** En fin de compte, il ne l'a pas conduit devant le tribunal du fait que les deux parties se sont mis d'accord pour résoudre l'affaire à l'amiable. Le **27.06.2012**, ils ont signé un accord transactionnel. **Le même jour, Andrey Derkunskiy avec le fondateur de la LLP « Fantaisie », Aleksey Shcherba, et le businessman Vladimir Tsoy, ont été arrêtés par la police financière.** Par la suite Andrey a été placé en détention provisoire N° 1 à Almaty (JA-155/1). La raison de son arrestation a été la mise en accusation de Derkunskiy et de Tsoy par Vyacheslav Kim « pour extorsion ». Quelques mois plus tard, en décembre 2012, on a présenté à Andrey Derkunskiy et à Vladimir Tsoy une nouvelle accusation de façon inattendue : « insubordination » [16].

Les deux affaires ont été réunies en une seule procédure, conduite par la suite par le Tribunal Pénal Spécialisé Inter-régional à Almaty sous la présidence du juge Yerlan Gabbasov et avec la participation d'un jury.

**Le 16.10.2013**, le tribunal a condamné Andrey Derkunskiy à 8 ans de prison et Vladimir Tsoy à 7 ans de prison dans un établissement pénitentiaire de haute sécurité et à la confiscation de ses biens, en vertu des articles suivants:

- Art. 327, partie 3 du Code Pénal de la République du Kazakhstan (RK): « Insubordination admise par un groupe de personnes restant dans une conspiration ».
- Art. 181, partie 4 du Code Pénal de la RK : « Extorsion effectuée par un groupe de personnes organisé ».
- On a encore présenté à Andrey Derkunskiy une nouvelle accusation de l'article 251, partie 1 du Code Pénal de la RK (« possession illégale d'armes »).

Aleksey Shcherba a été pénalisé d'une amende du fait d'« Omission de dénoncer un délit » (art. 364 du Code Pénal de la RK) [17].

**Le 21.01.2014**, la Cour d'Appel a maintenu en vigueur la décision de la cour de première instance.

Le lendemain, après l'énoncé du jugement de la Cour d'Appel, **le 22.01.2014** Andrey Derkunskiy a été trouvé mort dans sa cellule de la détention provisoire ЛА-155/1. Selon la version officielle, il s'est suicidé par pendaison.

Le journaliste Tokbergen Abiyev trouve étrange que, dès le **23.01.2014**, sans attendre les résultats de l'autopsie, l'enquêteur a pris la décision de rejeter la demande d'ouverture d'une affaire pénale du fait « de l'absence d'éléments essentiels de l'acte interdit » et le parquet s'est incliné à cette décision [\[18\]](#).

**Le 24.01.2014**, Daniyar Tolendinov [19], qui pendant six mois était détenu dans la même cellule qu'Andrey Derkunskiy et qui était présent à sa mort, a contacté le journaliste Tokbergen Abiyev depuis son téléphone portable. Pendant leur entretien téléphonique, il l'a informé que Derkunskiy avait été tué par deux prisonniers, assistés par l'administration de la prison. Peu après, Tolendinov a rétracté son témoignage.

#### **4. ACCUSATIONS PRESENTÉES A ANDREY DERKUNSKIY**

La version de la cour et celle du parquet étaient concordantes. Selon ces deux institutions, Andrey Derkunskiy a élaboré un « plan criminel » en vue « d'obtenir des bénéfices matériels ». ***Selon le tribunal, afin de réaliser son projet, il s'est accointé avec Vladimir Tsoy :***

- Tsoy a collaboré pendant un certain temps avec les directeurs du réseau de magasins sous l'enseigne « Planète de l'Electronique ». Plus tard, il a commencé à revendiquer un paiement au titre de ses services pour la période de leur coopération. En s'appuyant sur le fait qu'il aurait vendu sa dette « à des bandits russes », il a extorqué par les menaces aux directeurs du réseau commercial le montant de 5,8 millions de dollars. Andrey Derkunskiy restait « en collusion criminelle » avec Vladimir Tsoy, et lors des rencontres il intervenait comme son avocat.
- Andrey Derkunskiy « a menacé de nombreuses fois » Vyacheslav Kim.
- Andrey Derkunskiy a divulgué des informations selon lesquelles le président du Conseil d'Administration de la « Kaspi Banque », Vyacheslav Kim, a acquis une partie des actions de la banque de façon illégale ; ces informations étaient « compromettantes » pour Kim et leur publication a pu « porter un dommage significatif à sa réputation et à son business » [\[20\]](#).
- De plus, Andrey Derkunskiy a « forcé » Aleksey Shcherba à ce que celui-ci lui accorde des procurations illimitées dans les questions liées à la gestion de la société LLP « Fantaisie » et à ce qu'il puisse partir du Kazakhstan avec sa famille. Derkunskiy a profité de cette situation et, sous prétexte de recouvrement de créances au titre de l'achat des actions de la LLP « Fantaisie », il a extorqué à Kim des fonds pour cette opération.

Cependant Andrey Derkunskiy, Vladimir Tsoy et leurs avocats ont nié ces accusations. Andrey Derkunskiy a déclaré qu'il n'avait rien de commun avec Vyacheslav Kim : il ne lui a pas téléphoné, ne l'a pas rencontré et il ne s'intéressait qu'au recouvrement de ses créances. Selon Derkunskiy, la raison pour laquelle il est poursuivi pénalement par Kim vient du fait que le banquier lui-même craignait que des demandes contre lui soient déposées au tribunal [\[21\]](#). Farida Ismailova prétend également que l'affaire pénale contre Vladimir Tsoy et Andrey Derkunskiy a été intentée du fait que Vyacheslav craignait un contrôle de la légalité de son acquisition des actions de la « Kaspi Banque ». Selon elle, Kim a acheté les actions avec l'argent de la banque elle-même » [\[22\]](#).



**Dans la version du tribunal figurent des contradictions.** Par exemple, conformément au jugement, Andrey Derkunskiy a menacé Vyacheslav Kim de le conduire devant le tribunal, ce qui devait entraîner des « conséquences dangereuses », entre autres le contrôle de la banque par le Comité de Surveillance Financière et par la Banque Nationale de la République du Kazakhstan. Conformément à la législation kazakhe, le contrôle de l'activité des institutions financières revient aux compétences de la Banque Nationale et du Comité de Surveillance Financière en tant que son unité structurale [23], de ce fait il semble illogique que le tribunal considère comme une « menace » la conduite d'une telle inspection.

En ce qui concerne les accusations contre Vladimir Tsoy, Farida Ismailova a affirmé : « Le seul fait que Volodya le jour de son arrestation était là et qu'il a amené le tampon qu'Andrey lui avait demandé, aurait prouvé qu'il était en collusion avec Andrey » [24]. Andrey Derkunskiy a commenté les accusations présentées à Tsoy de la façon suivante : « Toute sa culpabilité consiste dans le fait qu'il est mon ami et qu'il m'a donné accès au compte bancaire sur lequel Kim devait transférer le virement au titre de ses engagements envers moi et la LLP « Fantaisie ». (...) De plus, dans la période de 1998 à 2009 Tsoy était conseiller financier de Kim et du groupe de ses sociétés. En conséquence, Tsoy est une source d'informations, qui sont d'ailleurs des informations dangereuses pour Kim » [25].

## **5. LES PROCHES ET LES AVOCATS DES ACCUSES ALLEGUENT DES FAITS D'INFRACTIONS GRAVES PAR RAPPORT AUX STANDARDS D'UN PROCES JUDICIAIRE HONNETE**

***La défense représentée par Farida Ismailova et Nurlan Rakhmanov a indiqué de nombreux exemples d'infractions procédurales :***

- L'ancien fonctionnaire des organes de poursuite, Andrey Derkunskiy, a été placé dans la même cellule que d'autres prisonniers ordinaires, ce qui est rigoureusement interdit par les prescriptions.
- Les accusés ont dénoncé de nombreuses fois les pressions de la part de Vyacheslav Kim. Il devait leur réclamer qu'ils effectuent à son nom une cession de biens ou qu'ils apportent des dépositions dans lesquelles ils reconnaissent leur culpabilité. Selon les thèses de la défense, Vladimir Tsoy a été forcé de signer la déposition où il a avoué qu'il avait des contacts avec « le gourou criminel » (leader de la sphère criminelle en Russie – note de la rédaction), Aslan Usoyan, connu comme Ded Khasan [26].
- L'épouse de Vladimir Tsoy, Natalya Tskhay, et l'avocate Farida Ismailova, ont focalisé l'attention sur le fait que les jurés ont été soumis également à des pressions (entre autre de la part du juge) ; du fait du changement de la composition du jury, on a repris le procès au début [27]. « Les délibérés ont duré trois jours, le juge Gabbasov a dissolu le banc des jurés. Après être sortis de la salle d'audience, les jurés ont affirmé que par 9 voix sur 10, ils ont reconnu les accusés innocents. Nous estimons que c'est uniquement grâce au lobbying de Vyacheslav Kim que le banc des jurés a été dissolu. Nous sommes très reconnaissants aux jurés d'avoir résisté aux pressions et de ne pas avoir cédé [28].
- De son vivant, Andrey Derkunskiy a indiqué que Vyacheslav Kim lui-même a enfreint la loi en achetant des actions, pourtant le tribunal n'a pas pris cet élément en considération.
- Les dépositions des personnes lésées – Vyacheslav Kim et les directeurs de la société „Planète de l'Electronique” – ont été modifiées plusieurs fois lors de l'enquête, malgré le fait qu'une déposition consciente de faux témoignage engage la responsabilité pénale [29].



En se rapportant à la question de la disproportion de la peine qui a été infligée aux accusés, l'avocate Farida Ismailova a précisé qu'Aleksey Shcherba a accepté les conditions proposées par l'accusation et ainsi il a évité la peine de prison : « *Lui, [Aleksey Shcherba] a cédé tous ses biens au bénéfice de Kim. Lors de l'enquête, il a signé tous les documents que les notaires ont ramenés à la police. Et le directeur de la prison lui-même a authentifié la signature de Shcherba. Il n'a pas caché qu'on exerçait sur lui des pressions fortes. Afin d'assurer la sécurité de sa famille, il a été forcé de signer les documents* » [30]. La défense affirme que le tribunal n'a pas présenté de preuves confirmant la culpabilité des accusés.

## **6. UN TEMOIN AVOUE QUE DERKUNSKIY A ETE TUE AVEC LE CONCOURS DE L'ADMINISTRATION DE LA DETENTION PROVISoire**

Le 24.01.2014, Daniyar Tolendinov, le compagnon de la cellule d'Andrey Derkunskiy, a informé le journaliste Tokbergen Abiyev qu'il avait été le témoin du meurtre de Derkunskiy :

- Dans le commentaire pour la Fondation « Dialogue Ouvert », Abiyev a indiqué que ***selon le témoignage de Daniyar Tolendinov, vers 6h du matin dans la cellule sont entrés deux prisonniers. La porte de la cellule a été ouverte par l'officier opérationnel, Askhat, et le gardien, Talgat (leurs noms sont inconnus). Daniyar Tolendinov a fait semblant de dormir, cependant il a vu les prisonniers d'abord étrangler et puis pendre Andrey Derkunskiy à un tuyau. Le compagnon du décédé affirme que derrière l'assassinat se tient également le directeur de la prison, Aleksey Orishchenko, qui a précédemment menacé l'avocat tué*** [31].
- Le jour précédent la mort d'Andrey Derkunskiy des individus inconnus l'ont visité et l'ont menacé. Ces menaces concernaient les documents dont Derkunskiy disposait qui devaient confirmer son innocence et démontrer que toute l'affaire était en fait commanditée. En s'appuyant sur ce qu'il a entendu, Daniyar Tolendinov a admis que Derkunskiy avait été menacé par les collaborateurs de Vyacheslav Kim. Derkunskiy a refusé de leur remettre les documents auxquels ils s'intéressaient. Plus tard, un informateur du Ministère de l'Intérieur a révélé aux journalistes du portail « Respublika » que non seulement Andrey Derkunskiy n'avait pas l'intention de se suicider, mais qu'après sa libération il planifiait de publier les documents confirmant son innocence.
- Daniyar Tolendinov a envoyé à Abiyev une photo de la cellule de la prison, sur laquelle on voit que ***le tuyau sur lequel le corps pendu de Derkunskiy a été trouvé est situé trop bas pour qu'il ait pu s'y pendre seul (voir l'annexe N°1)***.

Daniyar Tolendinov a précisé qu'il n'avait pas pu dévoiler la vérité auparavant, du fait que parmi les personnes qui l'ont interrogé pour l'affaire de la mort d'Andrey Derkunskiy, se trouvait l'officier opérationnel, Askhat. Daniyar Tolendinov, craignant pour sa sécurité, s'est tourné vers Tokbergen Abiyev, il savait en effet qu'ils peuvent l'accuser du meurtre ou l'éliminer de la même façon que Derkunskiy, comme témoin gênant. Le journaliste a transmis ces informations au Comité d'Investigation du Ministère des Affaires Intérieures de la République du Kazakhstan, au Parquet Général et au président Noursoultan Nazarbaïev [32]. Abiyev affirme que le ***Parquet Régional pour le District d'Almaty a ouvert une affaire pénale, mais en vertu de l'article 102 du Code Pénal de la RK (« conduite au suicide »)***. En outre, comme l'affirme Tokbergen Abiyev, aucun des fonctionnaires de la détention provisoire N°1, ayant une liaison (selon la déposition du témoin) avec la mort de Derkunskiy, n'a été écarté de ses fonctions.

***Suite à l'ouverture de l'affaire pénale, le parquet a commencé à interroger Daniyar Tolendinov, pourtant celui-ci est revenu sur sa déposition préalable.*** Lors de la confrontation menée le

3.03.2014 entre lui et Abiyev, Tolendinov a déclaré qu'il ne se souvenait ni de ses dépositions préalables, ni avec quoi son compagnon de cellule s'était pendu (une corde ou un drap). Cependant, Tokbergen Abiyev ne s'est pas fié à ses paroles, estimant qu'il était la victime de pressions. Selon le journaliste, en premier lieu lors de l'interrogatoire, Daniyar Tolendinov semblait être intimidé. Deuxièmement, le journaliste affirme que Daniyar Tolendinov a fait des signes discrets indiquant que des pressions étaient exercées sur lui. Il convient d'ajouter que dans la prison travaillent toujours l'officier opérationnel, Askhat, et le gardien, Talgat, contre lesquels Daniyar Tolendinov a déposé auparavant.

Le lendemain de la confrontation, dans le document adressé à l'enquêteur, Daniyar Tolendinov a confirmé une nouvelle fois qu'il avait inventé toutes ses dépositions préalables. « *En prison, on signe n'importe quel document* », affirme le journaliste Abiyev qui estime que la vie de Daniyar Tolendinov est menacée. Le journaliste s'est tourné vers les organes de poursuite avec la demande d'ouvrir une affaire pénale en vertu de l'article sur le « meurtre ». Au Ministère de l'Intérieur, on indique pour l'instant que « les actions d'investigation nécessaires sont conduites » (Annexe N°2).

Le 20.03.2014, un informateur du Ministère de l'Intérieur a communiqué aux journalistes du portail « Respublika » que l'administration de la prison ***avait intentionnellement placé dans la même cellule que Daniyar Tolendinov des récidivistes qui l'ont maltraité et l'ont battu***. Selon les rapports de l'informateur, à présent on planifie de créer pour Tolendinov des conditions telles qu'il ne sera pas capable de les supporter, aussi bien lors du transport que lors de sa future détention dans l'établissement pénitentiaire : « *L'informateur nous a donné à comprendre que c'était la hiérarchie suprême qui a émis l'ordre de faire en sorte que le condamné ne puisse plus jamais rien dire* » [\[33\]](#).

## 7. CONCLUSIONS: PRESSIONS EXERCÉES PAR LES FORCES DE L'ORDRE ET MENACES POUR LA SECURITE DU TEMOIN

Il existe un facteur important qui pourrait influencer l'affaire du défunt Andrey Derkunskiy. Il s'agit d'une information concernant la collaboration étroite entre deux personnes : Vyacheslav Kim et le neveu de Noursoultan Nazarbaïev, Kayrat Satylbaldy. Selon les informations du portail « Respublika », Satylbaldy a contrôlé la « Kaspi Banque » et était son tacite actionnaire [34]. Andrey Derkunskiy lui-même, dans son dernier discours devant le tribunal, a affirmé que durant les entretiens tenus avec les collaborateurs de Kim, ceux-ci l'ont menacé et ils ont insisté pour qu'il apporte des témoignages accusant le businessman Yakov Tskhaya et le gendre du président, Timur Kulibayev. Il était censé déclarer dans sa déposition que sur leur ordre, soi-disant, « il a tenté d'acquérir les actions de la banque » : *« J'ai refusé. Ça ne s'est pas passé comme ça... Le plus important, c'est que 30% du paquet d'actions ne lui appartiennent pas (à Kim – note de la rédaction). C'est la partie des actions qu'il m'a prises. C'est Kayrat Satylbaldy qui les détient. Et Kim – c'est la véritable raison – essayant de provoquer une confrontation entre deux membres de la famille du président, se tenait lui-même à l'écart. C'est le véritable motif de toute cette affaire criminelle, il n'y en a pas d'autre »* [35].

Il convient de souligner le fait qu'après la mort de Derkunskiy, ses proches et ses avocats ont cessé d'être en contact avec les journalistes. L'ancienne avocate de Derkunskiy, Farida Ismailova, n'a pas répondu à la demande de la Fondation « Dialogue Ouvert » de commenter l'affaire. Selon la rédactrice du groupe d'information « Respublika », Irina Petrushova, ***les informateurs au Comité de Sécurité Nationale (CSN) affirment que les autorités ont émis un ordre de conduire l'enquête « sans bruit excessif » et sans retentissement dans les médias***, du fait que le neveu du président est immiscé dans l'affaire. Selon l'informateur du CSN, les représentants des forces de l'ordre ont menacé les proches et les avocats de graves troubles s'ils continuent à intervenir publiquement concernant l'affaire Derkunskiy. *« Ce seul fait prouve que les résultats de l'enquête ne sont pas forcément correctes. Si c'était un simple suicide, il ne serait pas nécessaire de faire taire les témoins »* - estime Irina Petrushova.

***Il y a toutes les raisons de supposer que Daniyar Tolendinov est revenu sur ses dépositions préalables, du fait qu'il a été intimidé par l'administration du centre de détention provisoire ou menacé d'un passage à tabac.*** Les organes de poursuite chargés de l'enquête sont obligés de garantir au témoin la sécurité et de l'isoler des pressions exercées par l'administration de la prison. La Fondation « Dialogue Ouvert » craint que sur le territoire du centre pénitentiaire, les prisonniers puissent vouloir régler leurs comptes avec Daniyar Tolendinov. Si un attentat contre sa santé ou sa vie se produit, le lien de l'administration de la prison à cet attentat ne soulèvera aucun doute. Notre préoccupation concerne également l'information sur des pressions éventuelles exercées sur les proches et les avocats du défunt. Nous demandons instamment aux autorités d'assurer l'examen objectif des circonstances de la mort de Derkunskiy.

**Les autorités kazakhes devraient non seulement en théorie, mais aussi en pratique, confirmer leurs déclarations sur la question des réformes démocratiques et du respect des engagements internationaux. La Fondation « Dialogue Ouvert » demande aux organes compétents de la République du Kazakhstan :**

- D'assurer la sécurité du témoin Daniyar Tolendinov et de Vladimir Tsoy qui était un ami proche de Derkunskiy et qui a également fait part de pressions exercées sur lui.
- Conduire une enquête globale pour l'affaire de la mort d'Andrey Derkunskiy, prenant en considération les dépositions du témoin.

- Empêcher de remplir leurs fonctions, pour la durée de l'enquête, ces fonctionnaires du centre de détention provisoire qui, selon la déposition du témoin, ont un lien avec la mort de Derkunskiy (le directeur de la prison, Aleksey Orishchenko, l'officier opérationnel, Askhat et le gardien, Talgat).
- Examiner les demandes, déposées de nombreuses fois, concernant des pressions éventuelles sur le juge et les accusés lors du procès judiciaire ; indiquer les auteurs et, si c'est possible, les commanditaires de ces actes interdits par la loi. Vérifier les dénonciations de pressions exercées sur le jury, ainsi que la légalité et le bien-fondé de la dissolution de celui-ci.

Il est possible de soutenir nos appels en s'adressant à :

- Président du Kazakhstan Nursultan Nazarbaïev – Administration Présidentielle, immeuble „Ak-orda”, Rive Gauche, Astana 010000, Kazakhstan, fax +7 7172 72 05 16;
- Ministre des Affaires Intérieures de la République du Kazakhstan, Kalmukhanbet Kasymov - 010000, ville d'Astana, avenue Tauelsizdik 1, tel. +7 7172 72 24 93, +7 7172 71-51-89, e-mail: [oraz-n@mvd.kz](mailto:oraz-n@mvd.kz);
- Office Régionale de l'Intérieur pour le district Almalinskiy à Almaty - 050012, ville d'Almaty, rue Karasay batyra, 109, tel. +7 727 254-20-04, +7 727 254-46-12;
- Parquet Général de la République du Kazakhstan, Askhat Daubayev - 010000, ville d'Astana, Maison des Ministres, entrée N° 2, rue Orynborg, 8, tel. +7 7172 71-26-20, +7 7172 71-28-68;
- Président du Comité de Service Pénitentiaire auprès du Ministère de l'Intérieur, Baurzhan Berdalin – 010000 Astana, rue B. Maylin 2. Tel. +7 7172 72-30-26, +7 7172 72-30-37. Formulaire de contact: <http://kuis.kz/kz/otinishter>;
- Porte-parole des droits de l'homme au Kazakhstan, Askar Shakirov – 010000 Astana, Rive Gauche, Maison des Ministres, entrée N° 15; e-mail: [ombudsman-kz@mail.ru](mailto:ombudsman-kz@mail.ru), факс: +7 (7172) 740548;
- Ministre des Affaires Etrangères de la République du Kazakhstan, Yerlan Idrisov – 010000 Astana, Rive Gauche, rue Kunayev 31. Tel.: +7 (7172) 72-05-18, +7 (7172) 72-05-16, e-mail: [midrk@mfa.kz](mailto:midrk@mfa.kz).

**Annexe N° 1.** La photo envoyée au journaliste Tokbergen Abiyev par Daniyar Tolendinov, le témoin de la mort d'Andrey Derkunskiy.



**Annexe N° 2.** Les réponses données par le Ministère des Affaires Intérieures et par le parquet aux courriers envoyés par les journalistes Tokbergen Abiyev et Zhanna Baytelova.

**КАЗАҚСТАН  
РЕСПУБЛИКАСЫНЫҢ  
ІШКІ ІСТЕР МИНИСТРЛІГІ  
ТЕРГЕУ КОМИТЕТІ**

**МИНИСТЕРСТВО  
ВНУТРЕННИХ ДЕЛ  
РЕСПУБЛИКИ КАЗАХСТАН  
СЛЕДСТВЕННЫЙ КОМИТЕТ**

010010, Астана, Тәуелсіздік көшесі, 4

010010, Астана, ул. Тәуелсіздік, 4

№ 44-2-84/3м- «29» 01

2013 года

A-325/1

**Абиеву Т.**

*г. Астана, 010000*

*ул. Кенесары, 40*

*БЦ «7 Континент»*

*Офис № 1005*

*Тел. 87029369807*


Ваше обращение об имевшем место в СИ-1 г. Алматы убийства Деркунского А. 29.01.2014 г. зарегистрировано в КУЗИ (книга учета заявлений и информации о преступлениях) МВД РК за № 283.

Проведение следственной проверки и принятие процессуального решения поручено ДВД г. Алматы.

О результатах рассмотрения Вы будете уведомлены указанным органом.

В случае несогласия с принятым решением, Вы вправе обжаловать его в установленном законом порядке.

Заместитель председателя

 **Б. Кожамбердиев**

*исп. Тлеукулова А.С.*

*тел. 2722624*

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES  
DE LA REPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN  
COMITE D'INVESTIGATION

010010 Astana, rue Tauelsizdik, 1

N° 4-4-2-84/3t du 29.01.2013  
A-325/1

Abiyev T.  
Astana 010000  
Rue Kenesary, 40  
Centre de Business „7 continent”  
bureau N° 1005  
tél. 87029369807

Votre écrit concernant le meurtre d'Andrey Derkunskiy qui a eu lieu dans le Centre de Détention Provisoire N° 1 à Almaty le 29.01.2014 a été enregistré au Journal de Correspondance et d'Information sur les Délits du Ministère des Affaires Intérieures au numéro 283.

Le Département des Affaires Intérieures à Almaty a été chargé de conduire un contrôle préliminaire et de prendre des décisions concernant le déroulement ultérieur de l'affaire.

Vous serez informé des résultats du contrôle par l'organe mentionné ci-dessus.

Dans le cas d'objections concernant la décision prononcée, vous avez le droit à déposer une plainte, conformément aux dispositions en vigueur.

Vice-président

(-) B. Kozhamberdiyev

Créé par Tleukulova A.S.

Tél. 722624



ҚАЗАҚСТАН  
РЕСПУБЛИКАСЫНЫҢ  
БАС ПРОКУРАТУРАСЫ



ГЕНЕРАЛЬНАЯ  
ПРОКУРАТУРА  
РЕСПУБЛИКИ КАЗАХСТАН

010000, Астана қаласы, Орынбор көшесі, 14  
www.115.kz  
тел.: 8 (7172) 71 28 68, факс: 8 (7172) 30 18 65

010000, город Астана, ул. Орынбор, 14  
www.115.kz  
тел.: 8 (7172) 71 28 68, факс: 8 (7172) 30 18 65

05.02.14. № 2-011800-14-06083

Прокурору г.Алматы  
Асылуову Б.Н.

Абиеву Т.  
г.Астана,  
ул.Кенесары, 40

Для рассмотрения по существу направляется обращение руководителя Информационно-правового портала WWW «ABIYEV.KZ» Абиева Т., поступившее из Администрации Президента РК, по факту смерти Деркунского А. и принятии мер безопасности к осужденному Төлендинову Д.

Необходимо проверить доводы заявителя в полном объеме, в случае выявленных нарушений принять меры прокурорского реагирования.

О результатах рассмотрения прошу сообщить автору обращения, а также направить за своей подписью подробную информацию в Генеральную прокуратуру *в срок не позднее 17 февраля 2014 года.*

Второму адресату для сведения.

Приложение: на \_\_\_ листах.

Начальник  
2-го Департамента

Т. Жангарашев

Исп. Махметов М.  
т. 712849

059239

PARQUET GENERAL  
REPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN

010000 ville d'Astana, rue Orenborg, 14

[www.115.kz](http://www.115.kz)

tél.8 (7172) 71 28 08, fax 8 (7172) 3018 65

le 05.02.14 N° 2-011800-14-06089

Procureur de la ville d'Almaty

Asylov B.N.

Abiyev T.

Ville d'Astana

rue Kenesary, 40

En vue de conduire un contrôle de fond et d'engager des mesures de sécurité vis-à-vis du condamné Daniyar Tolendinov, je transmets l'écrit de T. Abiyev, rédacteur en chef du portail juridique et d'information [www. ABIYEV.KZ](http://www.ABIYEV.KZ) déposé par l'intermédiaire de l'Administration du Président de la République du Kazakhstan, concernant la mort d'Adrey Derkunskiy.

Il est nécessaire d'examiner toutes les preuves présentées par le requérant ; dans le cas d'infractions constatées, il convient d'engager des actions dans le cadre des actes de procureur.

Veillez communiquer les résultats à l'auteur du document et transférer des informations détaillées signées personnellement par le Procureur Général **au plus tard jusqu'au 17 février 2014.**

Annexes sur (-) les fiches.

Directeur de la Section 2<sup>ème</sup>

T. Zhaigarshev (-)

Créé par Makhmetov M.

Tél.712549

**059239**

OT:

НОМЕР ТЕЛЕФОНА:

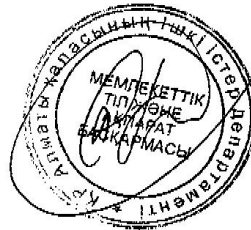
11 ФЕВ. 2014 10:08 СТР1

**Исх: 30/37  
от 10.02.2014 года**

**Корреспонденту еженедельной газеты  
«Assandi-Times»  
г-же Байтеловой Ж.**

На Ваш запрос №09 от 05.02.2014 года сообщаем, что факт обнаружения тела гражданина Деркунского А. имело место в камере учреждения ЛА-155/1. В этой связи Вам необходимо переадресовать письмо в КУИС МВД РК или ДУИС по городу Алматы, компетентные ответить на поставленные Вами вопросы.

**И.о. начальника УГЯИ  
ДВД города Алматы  
майор полиции**



**С. Азирбек**

Ecrit N° 30/37  
du 10.02.2014

**Correspondant de l'Hebdomadaire**  
**„Assandi-Times”**  
**Mme Baytelova Zh.**

En réponse à votre demande d'information N°9 du 5.02.2014, nous vous informons par la présente que le corps du citoyen A. Derkunskiy a été trouvé dans une cellule du centre pénitentiaire LA-155/1. De ce fait, vous devez modifier l'adresse du destinataire de votre écrit, en le dirigeant au Comité pour les Etablissements Pénitentiaires auprès du Ministère de l'Intérieur à Almaty, qui est l'organe compétent pour répondre à vos questions.

Directeur adjoint du Service de Communication et d'Information de l'Etat  
du Département des Affaires Intérieures de la ville d'Almaty  
Commandant de la police

A.Azirkbek (-)

ҚАЗАҚСТАН  
РЕСПУБЛИКАСЫНЫҢ  
ІШКІ ІСТЕР МИНИСТРЛІГІ  
ТЕРГЕУ КОМИТЕТІ

010010, Астана, Тәуелсіздік даңғылы, 1  
2014ж. 03 31  
Мына

МИНИСТЕРСТВО  
ВНУТРЕННИХ ДЕЛ  
РЕСПУБЛИКИ КАЗАХСТАН  
СЛЕДСТВЕННЫЙ КОМИТЕТ

010010, Астана, пр.Тәуелсіздік, 1  
№ 4.4-д.84/3м-А - 325,1  
На № \_\_\_\_\_

Абиеву Т.  
г. Астана, 010000  
ул. Кенесары, 40  
БЦ «7 континент»  
офис № 1005

968160

Ваше обращение на ход расследования уголовного дела, возбужденного по факту смерти Деркунского А.Ю., рассмотрено.

В настоящее время расследование по делу продолжается, проводятся необходимые следственные действия, направленные на обеспечение полноты, всесторонности и объективности исследования всех обстоятельств дела.

Ход расследования дела находится на контроле.

О результатах расследования заинтересованные стороны будут уведомлены в установленном законом порядке.

Заместитель председателя



Р. Досанов

исп. Глеукулова А.  
722624



MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES  
REPUBLIQUE DU KAZAKHSTAN  
COMITE D'INVESTIGATION

010010 Astana, rue Tauelsizdik, 1

N° 4-4-2-84/3t -A-325/4

2014-03-31

Abiyev T.  
Astana 010000  
rue Kenesary, 40  
Centre d Business „7 continent”  
bureau N° 1005  
968160

Votre écrit concernant le déroulement de l'enquête conduite dans l'affaire ouverte en rapport avec la mort d'Andrey Derkunskiy, a été examiné.

A présent, les actes procéduraux dans cette affaire sont poursuivis, on conduit toute action d'enquête nécessaire, dans le but d'assurer un examen détaillé, global et objectif des circonstances de l'affaire.

Le déroulement de l'enquête est soumis à un contrôle.

Les parties concernées seront informées des résultats de l'enquête, conformément aux dispositions en vigueur.

Vice-président

R. Dosanov (-)

Créé par Tleukulova A.S.

Tél. 722624

## Liste des sources d'informations :

1. Le Département d'Etat des Etats-Unis // Rapport Annuel sur la situation des Droits de l'Homme pour l'année 2013 : le Kazakhstan. <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2013&dclid=220395#wrapper>
2. Le Barreau Polonais // Rapport sur la mission d'observation au Kazakhstan accomplie par le Conseil de l'Ordre des Avocats Polonais. - [http://adwokatura.pl/wp-content/uploads/2013/07/NRA\\_Report\\_on\\_Mission\\_in\\_Kazakhstan-amended\\_all.pdf](http://adwokatura.pl/wp-content/uploads/2013/07/NRA_Report_on_Mission_in_Kazakhstan-amended_all.pdf)
3. Des procès retentissants dans l'affaire de l'homme politique kazakh Vladimir Kozlov, ainsi que ceux concernant la fermeture des médias d'opinion indépendants les plus populaires, en décembre 2012, et la liquidation des médias privés à petit tirage en février et en avril 2014, furent la confirmation des graves infractions au droit à un procès honnête. - <http://en.odfoundation.eu/i/fmfiles/raporty/odf-report-kozlov-eng.pdf>;  
<http://en.odfoundation.eu/i/fmfiles/pdf/odf-report-media-repression-kazakhstan-eng.pdf>
4. Le Département d'Etat des Etats-Unis // Rapport Annuel sur la situation des Droits de l'Homme pour 2013 : Le Kazakhstan. - <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/humanrightsreport/index.htm?year=2013&dclid=220395#wrapper>
5. La Fondation « Dialogue Ouvert » // Le rapport : la pratique de la torture au Kazakhstan. - <http://en.odfoundation.eu/i/fmfiles/pdf/odf-report-torture-in-kazakhstan-eng.pdf>
6. Les Nations Unies aux Droits de l'Homme // La Revue Périodique Universelle – Le Kazakhstan. - <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/UPR/PAGES/KZSession7.aspx>
7. Forbes au Kazakhstan // Le classement annuel de Forbes : Vyacheslav Kim. - <http://forbes.kz/ranking/object/54>
8. La « Kaspi Banque » // Vyacheslav Kim. - <http://www.kaspibank.kz/?type=343&ft=237>
9. Le Ministère de la Justice de la République du Kazakhstan // La liste des avocats dans le district d'Almaty. - <http://www.adilet.gov.kz/ru/node/15977>
10. La Bourse Kazakhe des Valeurs // La « Kaspi Banque » SARL (Kazakhstan) a présenté au Centre d'Etudes et de Recherches Sociales et Economiques (CERSE) un extrait d'enregistrement des actionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2006. - <http://www.kase.kz/news/show/188486>
11. Headline.kz // Une assignation en justice a menacé de saisir un paquet d'actions de la banque Kaspi. - [http://finance.headline.kz/novosti/sudebnyiy\\_isk\\_grozil\\_nalojeniem\\_aresta\\_na\\_paket\\_aksiy\\_kaspi\\_bank.html](http://finance.headline.kz/novosti/sudebnyiy_isk_grozil_nalojeniem_aresta_na_paket_aksiy_kaspi_bank.html)
12. Tengri News // Abiyev a souhaité par son « enlèvement » gâcher la fête de la Nouvelle Année aux citoyens corrompus. - [http://tengrinews.kz/kazakhstan\\_news/abiev-svoim-pohischeniem-hotel-isportit-novyy-god-korruptsioneram-226167/](http://tengrinews.kz/kazakhstan_news/abiev-svoim-pohischeniem-hotel-isportit-novyy-god-korruptsioneram-226167/)
13. Tengri News // Le journaliste Abiyev a traité de façon grossière et insultante tous ceux qui trouvaient son acte inadmissible. - <http://tengrinews.kz/video/825/>
14. You Tube // Tokbergen Abiyev : « Je m'excuse, mais je ne regrette pas ». - <https://www.youtube.com/watch?v=okFSV1XFW7w>
15. ARKZ.info // L'avocat Andrey Derkunskiy : l'actionnaire de la Kaspi Banque, Vyacheslav Kim „il a payé tant d'argent à tout le monde dans ce pays qu'il n'a rien à craindre ici”. - <http://arkz.info/news/advokat-andrey-derkunskiy-akcioner-kaspi-bank-vyacheslav-kim-stolko-babla-zaplatil-vsem-v-etoy>
16. Les accusations concernant les événements qui se seraient produits en 2009 ont été avancées par les directeurs de la société LLP « Planète de l'Electronique », T. Kadyrov, A. Panchenko, L. Ratochko et A. Volkov. L'avocate d'Andrey Derkunskiy, Farida Ismailova, a fait remarquer que lors des dépositions de son client, on a tenté de le forcer à signer un document témoignant qu'il se serait tourné vers le leader de la sphère criminelle, afin que celui-ci l'aide à régler ses comptes avec T. Kadyrov. Cet épisode a été également joint à la version de base de l'accusation et rattaché à l'affaire Vyacheslav Kim. - <http://www.respublika-kz.info/news/society/32246/>
17. Le jugement du Tribunal Pénal Spécialisé Inter-Régional pour la ville d'Almaty du 16 octobre 2013, N° 66/1.1-2. - [http://online.zakon.kz/Document/?doc\\_id=31496283](http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=31496283)
18. Le portail d'information et d'analyse „Respublika” // Il a commencé à s'ennuyer et il a inventé tout cela?- <http://www.respublika-kz.info/news/society/35745/>
19. Condamné en vertu de l'article 177, partie 1 et de l'article 175 partie 1 du Code Pénal de la RK à une peine de 2 ans de prison.



20. Le jugement du Tribunal Pénal Spécialisé Inter-Régional pour la ville d'Almaty du 16 octobre, N°66/1.1-2. - [http://online.zakon.kz/Document/?doc\\_id=31496283](http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=31496283)
21. L'avocate d'Andrey Derkunskiy: l'actionnaire de la Kaspi Banque, Vyacheslav Kim « a payé tant d'argent à tout le monde dans ce pays, qu'il n'a rien à craindre ici ». - <http://arkz.info/news/advokat-andrey-derkunskiy-akcioner-kaspi-bank-vyacheslav-kim-stolko-babla-zaplatil-vsem-v-etoy>
22. Headline.kz // Le jury dissolu par le tribunal a reconnu innocent l'actionnaire de la Kaspi Banque. [http://finance.headline.kz/novosti/raspuschennyye\\_sudom\\_prisyajnyie\\_opravdali\\_aktionera\\_kaspi\\_bank.html](http://finance.headline.kz/novosti/raspuschennyye_sudom_prisyajnyie_opravdali_aktionera_kaspi_bank.html)
23. Online.zakon.kz // La loi de la République du Kazakhstan sur « la Banque Nationale de la République du Kazakhstan ». - [http://online.zakon.kz/Document/?doc\\_id=1003548](http://online.zakon.kz/Document/?doc_id=1003548)
24. Le portail d'information et d'analyse « Respublika » // Natalya Tskhay : « Ils vont envoyer mon mari en prison pour 15 ans ». <http://www.respublika-kz.info/news/finance/32375/>
25. L'avocate d'Andrey Derkunskiy: l'actionnaire de la Kaspi Banque, Vyacheslav Kim „a payé tant d'argent à tout le monde dans ce pays, qu'il n'a rien à craindre ici”. - <http://arkz.info/news/advokat-andrey-derkunskiy-akcioner-kaspi-bank-vyacheslav-kim-stolko-babla-zaplatil-vsem-v-etoy>
26. Le portail d'information et d'analyse « Respublika » // Natalya Tskhay : « Ils vont envoyer mon mari en prison pour 15 ans ». - <http://www.respublika-kz.info/news/finance/32375/>
27. Le portail d'information et d'analyse « Respublika » // Derkunskiy a été trouvé pendu dans la cellule du centre de détention provisoire. - <http://www.respublika-kz.info/news/society/34928/print/>
28. Headline.kz // Le jury dissolu par le tribunal a reconnu innocent l'actionnaire de la Kaspi banque. – [http://finance.headline.kz/novosti/raspuschennyye\\_sudom\\_prisyajnyie\\_opravdali\\_aktionera\\_kaspi\\_bank.html](http://finance.headline.kz/novosti/raspuschennyye_sudom_prisyajnyie_opravdali_aktionera_kaspi_bank.html)
29. Le portail d'information et juridique Abiyev.kz // En ce qui concerne la « Kaspi Banque » : à bon chat, bon rat. - <http://abiyev.kz/7538-nashla-kosa-na-kaspi-bank.html>
30. Le portail d'information et d'analyse « Respublika » // Nous avons peur pour la vie de Vladimir Tsoy. - <http://www.respublika-kz.info/news/society/34934/>
31. Le portail d'information et juridique Abiyev.kz // Qui va continuer à habiter dans un tel pays? - <http://abiyev.kz/9440-kto-ostanetsya-zhit-v-takoy-strane.html>
32. Le portail d'information et juridique Abiyev.kz // Est-ce un homicide ou une pure fantaisie ? - <http://abiyev.kz/9581-eto-ubiystvo-ili-bezumnaya-fantaziya.html>
33. Le portail d'information et d'analyse « Respublika » // La vie de l'ancien compagnon de cellule de Derkunskiy ne tient qu'à un fil. - <http://www.respublika-kaz.info/news/sluhi/35910/>
34. Le portail d'information et d'analyse « Respublika » // L'enquête mène à Vyacheslav Kim et Karyat Satylbaldy. - <http://respublika-kz.info/news/politics/34948/>
35. You Tube // Les dernières paroles de Vladimir Tsoy et d'Andrey Derkunskiy. - <https://www.youtube.com/watch?v=yXOxgOHbhPI>

La Fondation « Dialogue Ouvert » a été établie en Pologne en 2009, sur l'initiative de Lyudmyla Kozlovska qui à présent remplit la fonction de Présidente de la Fondation. Les objectifs statutaires de la Fondation comprennent la protection des droits de l'homme, de la démocratie et des règles de droit dans les pays post-soviétiques, avec toute son attention focalisée sur les plus grands pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI): la Russie, le Kazakhstan et l'Ukraine.

La Fondation réalise ses objectifs via l'organisation de missions d'observation, y compris l'observation des élections, et via la surveillance de la situation des droits de l'homme dans les pays de la CEI. Sur la base de ces activités, la Fondation prépare des rapports qui sont dirigés par la suite aux institutions de l'UE et de l'OSCE ainsi qu'à d'autres organisations internationales, aux ministères de l'Extérieur, aux parlements des pays de l'UE, aux centres d'analyse et aux médias.

Au delà des actions d'observations et d'analyse, la Fondation s'engage activement dans la coopération avec les membres des parlements en ce qui concerne les affaires étrangères, les droits de l'homme et les relations avec les pays de la CEI, en vue de soutenir les processus démocratiques et la libéralisation de la politique intérieure dans les états post-soviétiques. Une sphère particulièrement importante de l'activité de la Fondation comprend des programmes de soutien pour les prisonniers politiques et les réfugiés.

00-580 Varsovie,

11a Avenue Szucha, bureau 21

E-mail: [odfoundation@odfoundation.eu](mailto:odfoundation@odfoundation.eu)

[www.odfoundation.eu](http://www.odfoundation.eu)

+48 22 307 11 22

Rapport publié le 20.06.2014

Imprimé par: FONDATION DIALOGUE OUVERT

Photo de couverture: L'impression d'écran de l'enregistrement de l'intervention d'Andrey Derkunskiy lors de l'audience à la cour. L'enregistrement est accessible sur le site YouTube:

<https://www.youtube.com/watch?v=yXOxgOHbhPI>

**Afin d'obtenir une information plus détaillée, veuillez nous contacter:**

Igor Savchenko - [igor.savchenko@odfoundation.eu](mailto:igor.savchenko@odfoundation.eu)

Katerina Savchenko - [katerina.savchenko@odfoundation.eu](mailto:katerina.savchenko@odfoundation.eu)

Lyudmyla Kozlovska - [lyudmylakozylovska@odfoundation.eu](mailto:lyudmylakozylovska@odfoundation.eu)

*Fondation « Dialogue Ouvert »*